

Luko, lauréat du premier achat groupé assurance habitation de Familles de France et Selectra

Plus de 10 000 personnes se sont préinscrites au tout premier achat groupé national d'assurance habitation organisé par Familles de France et Selectra. L'objectif : obtenir, grâce à la force du nombre, une offre moins chère et avec les meilleures garanties. C'est Luko, leader français de la néo-assurance, qui a été nommé lauréat de cette opération inédite.

3 mois offerts, 2 formules disponibles et des services annexes pour mieux gérer son logement

Luko propose **une réduction tarifaire très compétitive**. L'offre négociée consiste en **3 mois offerts sur le contrat** (avec un an d'engagement), ce qui équivaut à **25 % de remise la première année**.

2 formules sont disponibles :

- L'offre "Minimum légal", avec toutes les garanties légalement requises (dégâts des eaux, incendies, etc.) ; avec des plafonds d'indemnisation standards. C'est l'offre parfaite pour les petits budgets.
- L'offre "Esprit en paix", formule *premium* qui inclut les garanties de la formule Minimum légal, ainsi que les garanties suivantes : vol et acte de vandalisme, bris de glace, dommages électriques. Cette formule inclut un pack Assistance très complet, qui couvre notamment l'extermination de nuisibles et le dépannage serrurerie jusqu'à 300€.

Le niveau de franchise est modulable en contrepartie de devis plus ou moins élevés. Cela permet à chacun d'adapter sa formule à ses besoins et à son niveau d'aversion au risque.

Comme tous les assurés Luko, les bénéficiaires de l'offre auront accès à l'ensemble des services complémentaires pour les aider dans la gestion quotidienne de leur logement : réseau d'artisans partenaires, téléconsultation pour obtenir des conseils sur des travaux, suivi de la consommation énergétique, etc.

Les offres sont ouvertes à tous les profils : propriétaires, locataires, propriétaires non-occupants, maison ou appartement, logement principal ou secondaire.

Un service de gestion des sinistres téléphonique basé en France et très réactif

Au-delà du prix, Familles de France et Selectra souhaitaient choisir un assureur qui propose des services de qualité. **Les clients peuvent être accompagnés pour leurs sinistres par chat, email, téléphone ou application mobile. Chaque client a un gestionnaire unique et attitré, ce qui facilite les échanges.**

Luko s'engage à **répondre au bout de 48 h** après chaque déclaration de sinistre et **indemnise ses clients sous 15 jours en moyenne** (versus 30 jours en moyenne chez les principaux assureurs du marché).

Les cotisations servent à financer le remboursement des sinistres, les frais de fonctionnement et le reste est reversé à des associations à impact positif ! Luko est d'ailleurs **le premier assureur labellisé B-corp en France**.

La participation reste ouverte à tous, et il est possible de faire bénéficier ses proches de l'offre négociée, via [ce LIEN](#)

Luko réinvente l'assurance habitation et les services aux foyers en plaçant au cœur de ses priorités responsabilité sociale et technologies. L'entreprise est aujourd'hui la première néo-assurance en Europe, avec plus de 350 000 assurés en France, Allemagne et Espagne. Les cofondateurs Raphaël Vullierme et Benoit Bourdel ont rassemblé leurs expertises pour créer une entreprise à l'impact concret et positif, reconnue par la certification B Corp. Depuis le lancement de l'aventure en 2018, ils ont rassemblé une équipe de 250 experts internationaux, levé 72M€, ouvert un bureau à Madrid et fait l'acquisition de

Communiqué de presse
16/03/2022



l'insurtech Allemande Coya. • www.luko.fr • [press kit](#)

***Selectra** accompagne les consommateurs dans la gestion de leurs factures (énergie, télécom, assurances, frais bancaires, domotique...). Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 1500 collaborateurs et propose ses services dans seize pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. selectra.info*

***La Fédération Nationale Familles de France** est une association reconnue d'Utilité Publique et agréée Organisation Nationale de consommateurs regroupant 239 associations loi 1901. Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et éthiques des familles. En savoir plus : familles-de-france.org*

Contacts Presse

Selectra :

Claire-Estelle Gourinat - Directrice de la communication Selectra - 06 68 47 10 81 - claire-estelle.gourinat@selectra.info

Luko :

Mathilde Thireau - 06 49 68 42 72 - mathilde.thireau@publicisconsultants.com

Anne-Lise Ménard - 06 45 13 02 85 - annelise.menard@publicisconsultants.com